

FROM : P.  
TO : A.

HUKAMIRA le 16. OCTOBRE 1992

69

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

OBJET : PRÉVISION DE RELÈVE.

PREMO- Compte tenu de la situation particulière (3 îles - éloignement et nécessité de l'Instruction) qui impose de nombreux déplacements au commandant de détachement, il importe que le poste d'adjoint soit tenu. C'est pourquoi je me permet d'insister, si le temps peut le faire, sur la possibilité de maintenir au moins jusqu'à NOVEMBRE, (Tant que GABIRO tombe à plein) le Capitaine B

SECUNDO Il suffit qu'il nous faut des débris (on travaille) S'agissant du travail préparatoire à la relève de DECEMBRE. Seuls ont été pris en compte pour l'instant les grades et les fonctions. Je referai cet organigramme avec plus de précision quand je connaîtrai les spécialités complémentaires.

TERTIO (on fait actuel) Je pense que l'annexe de l'adjoutant C : il n'est peut-être plus nécessaire de maintenir l'A/C F. Toutefois, si son maintien est déjà décidé, avec l'effort qu'il y a lieu de consentir en NOVEMBRE avec l'ESO. le 1<sup>o</sup> BON MUVUMBA et celui à continuer au profit des batteries (y compris peut-être les 120 RTF1 en décembre.) je préfère le garder, quitte à renvoyer pour l'instant D (Popotou) qui pouvait être renvoyé en cours pour la relève de décembre.

QUARTO A PART cela tout va bien. les Palmes commencent à pousser et les CEPES à pousser.

LIEUTENANT-COLONEL N.  
MSG fait le  
21 octobre

285